



Editorial

Aide sociale, vers un renouveau attendu



Dès le début de cette année, le service de l'emploi neuchâtelois se réorganise. Dans ce cadre, les services sociaux régionaux assumeront une plus importante tâche d'accompagnement de certains bénéficiaires de l'aide sociale, vers une ré-employabilité professionnelle, au sein du premier marché de l'emploi.

Ce projet s'adressera aux personnes dotées de possibilités, en lien avec la mise en valeur de leurs compétences professionnelles, capables de répondre aux exigences liées à une démarche volontaire de réinsertion professionnelle.

Les services sociaux du canton seront chargés d'établir, avec le bénéficiaire et sur la base d'un formulaire élaboré par le service de l'emploi, un pronostic en vue de déterminer la possibilité d'un retour à l'emploi avec succès. Leur tâche spécifique sera de préparer les bénéficiaires sélectionnés à une employabilité en entreprise.

Afin de mettre toutes les chances du côté de ces personnes, des placements sous contrat d'insertion socioprofessionnelle pourront être organisés par les services sociaux, avant les épreuves d'évaluation d'employabilité.

Le but de cette démarche, en lien avec le service de l'emploi, sera de diminuer le nombre de personnes en situation d'aide sociale dans le canton. Le vent de reprise économique, qui souffle en ce moment, sera de nature à renforcer les effets attendus de cette mesure. Pour ce qui concerne notre Commune, le Conseil général a accepté un rapport du Conseil communal, lors de la séance du 18 décembre 2017, afin de pouvoir mettre en œuvre ce programme ambitieux. Le guichet social régional dispose désormais de 0.4 poste nécessaire à la réalisation de cette tâche supplémentaire liée à la réinsertion professionnelle.

Actuellement, nous mettons en place et nous organisons cette mesure à Val-de-Ruz. Nous souhaitons en voir rapidement les effets, à savoir que le nombre de personnes bénéficiant de l'aide sociale retrouve du travail mais aussi que la facture sociale diminue notablement!

François Cuche, conseiller communal

Travaux routiers

La Cotière

Les travaux de réaménagement de l'axe RC2170 entre Vilars et le giratoire de La Côtère ont débuté. Ils sont initiés par le service cantonal des ponts et chaussées et dureront environ six mois.

Bien qu'il sera nécessaire - pour certaines étapes du chantier - de fermer complètement la chaussée et de prévoir des itinéraires de déviation, l'accès pour les bus, le trafic agricole ainsi que les cycles sera garanti en tout temps. Durant cette période, les piétons emprunteront une piste provisoire mise à disposition du côté sud de la chaussée.

Chézard-Saint-Martin

La première étape des travaux de réaménagement de la traversée de Chézard-Saint-Martin va débuter d'ici fin avril. Elle touchera l'entrée du village depuis Cernier jusqu'au carrefour de la rue du Petit-Chézard. Ces travaux sont menés conjointement entre le service cantonal des ponts et chaussées et la Commune.

Durant cette période, les riverains sont priés de nous annoncer rapidement s'ils déménagent et/ou reçoivent des livraisons volumineuses.

Pour davantage d'informations, l'administration des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Commandez votre abonnement à la piscine d'Engollon à prix réduit

Cet abonnement permet à son bénéficiaire de se rendre dès réception de celui-ci, durant l'année 2018 et selon les heures d'ouverture, dans les piscines communales situées à Engollon (piscine extérieure) et aux Geneveys-sur-Coffrane (centre sportif).

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet de la Commune. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Les abonnements sont établis par l'administration communale et sont envoyés par courrier postal. Une photo au format carte d'identité doit impérativement être jointe au bulletin de commande en indiquant les nom, prénom et date de naissance.

Délai de commande et validité de l'offre: 30 avril 2018.

Les séneçons toxiques: un réel danger pour le bétail et les chevaux

Les séneçons toxiques sont des plantes indigènes bisannuelles, qui ont profité de l'extensification des pâturages et de bords de route pour proliférer. On les trouve facilement dans des prairies fauchées tardivement et les terrains vagues. La famille des séneçons compte environ 30 espèces et toutes sont toxiques. Le plus fréquent est le séneçon jacobée, appelé aussi l'herbe de Saint-Jacques. Les graines sont disséminées par le vent et ont une faculté germinative d'une vingtaine d'années.

Elles contiennent une substance toxique très nocive pour le bétail et les chevaux. Dès lors, nous encourageons tous les propriétaires à faucher ou arracher cette plante avant que les graines ne s'envolent. Attention, il ne faut pas les composte, mais les éliminer par incinération. Idéalement, il faut intervenir avant la floraison.

Pour toute information complémentaire, l'administration des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.



Foire de Coffrane

La traditionnelle foire de Coffrane se déroulera le **lundi 23 avril 2018**. A cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront au centre du village. La route cantonale sera fermée à la circulation routière, de l'ancien restaurant de la Couronne jusqu'au Temple et du Temple au collège, du samedi 21 avril à 10h00 au mardi 24 avril à 12h00.

Durant cette période, le trafic routier sera dévié :

- dans le sens Boudevilliers – Montmollin par la rue de Dessous;
- dans le sens Coffrane – Les Geneveys-sur-Coffrane, par la route des Sottards.

Les accès aux immeubles devront demeurer libres afin de permettre l'intervention des services publics. Les activités organisées durant le week-end précédant la foire sont mises sur pied par quelques sociétés locales motivées et sous leur responsabilité.



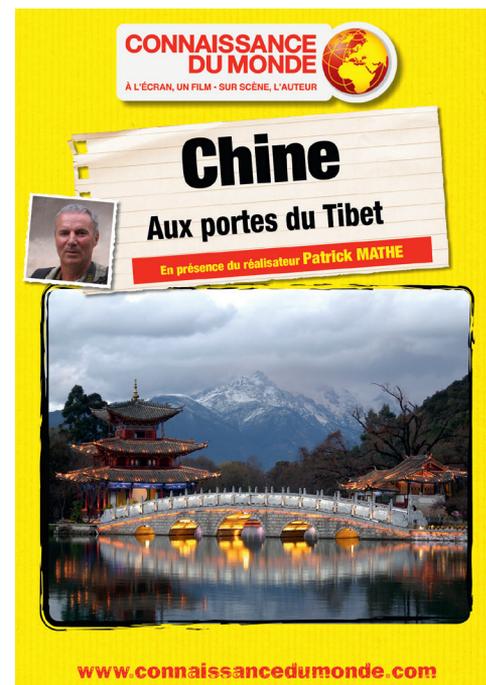
Nous avons le plaisir d'annoncer la projection du film «Chine – Aux portes du Tibet» le **mercredi 18 avril 2018 à 20h00** à la salle de spectacle de Fontainemelon, ceci en présence de Patrick Mathé, réalisateur.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum deux par personne et par saison) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Plus d'informations sur notre site internet.



Anniversaires et jubilés

Fêtent leur anniversaire en avril:

- Noces d'Or (50 ans)
- Cosandier Monique et Jean-Louis, à Savagnier
 - Haussener Micheline et Gilles, à Engollon
 - Kunz Christiane et Pierre-Alain, à Fontainemelon
 - Roy Marie-Josée et René, à Fontaines

- Noces de Diamant (60 ans)
- Cuche Eliane et Frédéric, à Villiers

- 90 ans
- Bourquin André, aux Geneveys-sur-Coffrane
 - Meyer Madeleine, aux Vieux-Prés
 - Renaud Jeanne, aux Hauts-Geneveys

- 100 ans
- Robert-Tissot Jeanne, à Fontainemelon.